

Le conseil d'école s'est déroulé sous la présidence de la Directrice : Mme AMENDOLA. Cette dernière remercie les membres de leur présence.

- **Enseignants** : Mmes Boitier, Bréchet, Pacquaut, Bailly ; M. Michon.
- **DDEN** (Délégué Départemental de l'Education Nationale) : M. Pacquaut.
- **Représentants de parents d'élèves** : M. Varraux, Mme Bigault, Mme Dorey, Mme Du Gardin.
- **Mairie** : Mme Rémiré Karine (Directrice des services Jeunesse et périscolaire), représentante de la municipalité, déléguée par Mme Le Maire.
- **Excusés** : M. Perrin (Inspecteur de l'Education Nationale de Chalon 1), Mme Métenier-Dupont (Maire) et Mme Fauverteix (Adjointe aux affaires scolaires).
- **Absente** : Mme Michon.

Secrétaire de séance : Procès-verbal rédigé par Mme Amendola.

Secrétaire adjoint : Mme Du Gardin.

Ce conseil d'école sera suivi d'un petit apéritif offert par les représentants de parents d'élèves et les enseignants afin de terminer cette année par un moment convivial.

Ordre du jour :

- 1 - Effectifs / Enseignants : rentrée 2018 + avis du conseil d'école concernant les fournitures scolaires de rentrée.
- 2 - Remplacement des enseignants absents.
- 3 - Sécurité : rappel PAI (protocole d'accueil individualisé) / exercices incendie et exercices dans le cadre du PPMS.
- 4 - Actions pédagogiques.
- 5 - Coopérative scolaire.
- 6 - Travaux /aménagements et équipements.

1- Effectifs/ Répartitions/ Enseignants/ Vue sur prévisions rentrée 2018 :

→ **Effectifs** : 185 élèves (contre 168 l'année dernière à la même date).

CP : 30	CP :	23 élèves	→ Mme Amendola (Mme Moine : décharge de Direction)
CE1 : 37	CP-CE1 :	24 élèves (7 + 17)	→ M. Michon
	CE1-CE2 :	26 élèves (20+6)	→ Mme Michon
CE2 : 35	CE2 :	29 élèves	→ Mme Boitier
CM1 : 43	CM1 :	28 élèves	→ Mme Pacquaut
CM2 : 40	CM1-CM2 :	26 élèves (15+ 11)	→ Mme Bailly / Mme Baker
	CM2 :	29 élèves	→ Mme Bréchet

Mme Moine est actuellement remplacée par Mme Moreau.

Mme Michon est actuellement remplacée par Mme Savin.

→ **Rentrée 2018** : Départ : 40 élèves de CM2.

Arrivée : 28 élèves de GS de l'école maternelle L. Czyz.

Au 12/06/2018	Total: 185 élèves	CP : 30	CE1 : 37	CE2 : 35	CM1 : 43	CM2 : 40
Prévisions	Total: 191 élèves	CP : 34	CE1 : 31	CE2 : 40	CM1 : 45	CM2 : 41
Rentrée 2018						

Moyenne de 27,28 élèves par classe.

Nouvelles inscriptions comptabilisées : 21 nouveaux inscrits également, liées à des emménagements sur la commune, le changement d'école sur la commune et la fermeture de l'école de Jambles.

Départs annoncés comptabilisés pour déménagement : 3 élèves.

Mme Amendola a informé M. Perrin et Mme Métenier de la montée des effectifs. Ces derniers peuvent encore augmenter avec les inscriptions à venir (fin juin et fin août). Les effectifs augmentent mais pas assez pour prétendre à l'ouverture d'une classe (cf. Comité Départemental de l'Education Nationale).

Enseignants : Nouvelles affectations à la rentrée prochaine suite au départ de Mme Bailly et Mme Baker et départ de Mme Michon.

Arrivées de Mme Bidaud et M. Picard.

Les classes ne seront révélées qu'à la rentrée. Le premier jour de rentrée, chaque enseignant transmet une liste de fournitures scolaires, l'école vous laisse quelques jours pour acheter le nécessaire.

Les listes de fournitures scolaires doivent être soumises au conseil d'école. Nous n'allons pas détailler toutes les listes des classes, cependant le conseil des maîtres a proposé le vote d'une somme à prévoir pour chaque famille à hauteur de 30 euros maximum.

Avis favorable du conseil d'école (une abstention sur tous les membres présents).

2 - Remplacement des enseignants absents :

Les parents s'interrogent sur les modalités de remplacement, s'inquiètent parfois de l'enchaînement des remplaçants et les conséquences sur le suivi auprès des élèves.

Mme Amendola précise que l'enseignant prévient l'Inspection et la Directrice de son absence et si possible la durée dès qu'il en est informé.

L'inspection fait généralement son possible pour attribuer un remplaçant sur l'école. L'école comptant 7 classes, nous ne sommes pas prioritaires.

Le remplaçant ne connaît pas toujours la durée du remplacement à son arrivée, c'est pourquoi il n'informe pas toujours les parents. En revanche lorsque le remplacement est plus important, il devrait se présenter et signaler la durée de son intervention sur la classe.

Les remplaçants ont normalement des outils pour fonctionner au mieux en classe (emploi du temps, progressions, programmation, fiche du remplaçant avec manuels utilisés, services de récréations, indications concernant les PAI, les particularités des élèves...)

Le remplaçant fonctionne souvent en faisant des révisions les premiers jours, le temps de trouver les différents outils lorsque la classe n'est pas préparée par l'enseignant absent.

Des échanges existent normalement entre remplaçant et titulaire de la classe pour les remplacements longs.

Les inquiétudes de certains parents sur l'enchaînement de remplaçants peuvent se comprendre. Mme Amendola demande à l'inspecteur après plusieurs arrêts, que la même personne puisse rester afin d'assurer un meilleur suivi pour les élèves, ce qui fut le cas récemment sur l'école.

Les remplacements ne sont pas toujours simples mais en cas de difficulté ou incompréhension importantes de la part des familles, il ne faut pas hésiter à aller voir la collègue remplaçante ou la directrice si besoin. Les livrets scolaires doivent être transmis en respectant au mieux les délais afin de ne pas pénaliser les élèves.

Cependant entre la procédure à suivre théorique et la réalité, il peut parfois y avoir quelques aléas qui peuvent nuire au bon déroulement des remplacements.

3 - Sécurité : rappel PAI (protocole d'accueil individualisé) / exercices incendie et exercices dans le cadre du PPMS.

- PAI (protocole d'accueil individualisé) : suite à des problèmes rencontrés récemment avec des élèves de l'école, il est important de rappeler que **tout médicament est interdit à l'école.**

Dans le respect du règlement intérieur (point n°7), il n'est donc pas possible d'avoir un quelconque médicament à l'école (pommade, comprimé, sirop, granulés, aérosol...) même avec un courrier du parent autorisant la prise.

En cas de récidive, des sanctions peuvent être prises pour non-respect du règlement intérieur et mise en danger de soi et d'autrui.

Seul le PAI, mis en place par le CMS (Centre Médico Scolaire de Chalon sur Saone), avec le médecin scolaire Mme Gabet, a une valeur à l'école. Il faut prendre contact avec eux en leur présentant une ordonnance à jour avec le protocole à suivre suivant les symptômes déclarés chez l'enfant. Il peut être mis en place en cours d'année.

Sans PAI, l'enseignant n'a aucun contrôle du respect du dosage chez l'enfant malade et cette présence à l'école peut engendrer des prises par d'autres élèves qui pourraient présenter des réactions allergiques.

Par contre, à titre exceptionnel, le parent peut se rendre à l'école avec le médicament pour l'administrer à son enfant en présence de l'enseignant afin de ne pas effectuer une coupure dans le traitement. En cas

d'impossibilité, il faudra demander au médecin un dosage approprié en conséquence, le matin et le soir. Pour rappel, les PAI sont transmis aux services périscolaires, les familles doivent donc fournir le double des médicaments dans une trousse avec le nom et prénom de l'enfant, comme celle présente à l'école.

- **Exercice « évacuation » incendie** a eu lieu le 9 mars et consigné dans le registre de sécurité.

- autres exercices dans le cadre du PPMS :

Le PPMS (41 pages) a été réactualisé et transmis aux enseignants, au référent Education Nationale M. Voisin, à la municipalité.

Un exercice de confinement lié à un nuage toxique (provenant de l'explosion d'un camion de matières dangereuses à proximité de l'école) s'est déroulé le vendredi 4 mai.

Un débriefing entre collègues a eu lieu afin de revoir les points défailants ou à améliorer pour les futurs exercices. Les élèves ont eu une bonne attitude, ils étaient calmes et réfléchis dans le temps de discussion avec leur enseignant, ils ont trouvé des solutions afin de se confiner au mieux en toute sécurité.

Un autre exercice « attentats / intrusion » est programmé pour le mardi 19 juin (information transmise aux familles ce jeudi 14 juin). Des classes effectueront une mise à l'abri et d'autres appliqueront le plan de fuite en fonction du scénario choisi.

Cette année, le dispositif « rescue » mis en place par l'Education Nationale et rempli par le Directeur, permettra le contrôle et l'archivage des exercices faits dans les écoles.

Remarque : Le signal « corne de brume » est difficilement audible par l'ensemble des classes. Les membres du conseil d'école sollicitent la municipalité pour la mise en place d'un signal sonore spécifique à ce type d'alerte dans l'école (signal différent de la sonnerie incendie, sonnerie des récréations et sifflet).

4 - Actions pédagogiques / Liaisons entre cycles / Liaisons CM2-6^{ème} :

- Actions pédagogiques :

- Bibliothèque : sortie pour toutes les classes de l'école au 3^{ème} trimestre.
- Poursuite du projet « monstres et compagnie » de la classe de CP-CE1 avec des sorties bibliothèque et Résidence « aux 7 fontaines » (exposition de créations artistiques entre le 19/06 et 05/07).
- Les autres classes de l'école ont continué leur projet lecture « les incorruptibles » (vote des classes en mai).
- Rencontres USEP pour les classes de CP-CE1 et CE1-CE2 (danse, contes, jeu collectif à Givry Saône : 06/03 ; course d'orientation et randonnée à Châtenoy-en-Bresse : 25/05 ; raid multisports à la prairie Saint Nicolas 22/06).
- Intervention du Grand Chalon « apprendre à porter secours » pour les classes de CM1 et CM1-CM2 (20/03).
- Intervention du Grand Chalon « M'T dents » classe de CP sur hygiène dentaire (20/03) et fabrication du dentifrice (01/06).
- Participation au spectacle offert par le Grand Chalon « Rock and Goal » au théâtre du Port Nord pour les classes de CP et CP-CE1 (26/03).
- Participation des classes au concours des Mathématiques (« le Koala » pour CP-CE1 et CE1-CE2) et « le kangourou » pour les classes de CE2, CM1 et les CM1 présents en CM1-CM2) au mois de mars.
- Créations de poèmes autour du printemps et participation à l'exposition de la Halle Ronde : « célébrons le printemps avec les poètes » puis visite de l'exposition (13 au 25/03) pour les classes de CP-CE1, CE1-CE2, CE2 et CM1.
- Participation à la foulée des P'tits Ceps (rencontre USEP) pour toutes les classes de l'école (30/03) avec exposition des créations artistiques des élèves sur le thème « photos et émotions du coureur »
- Visite Centre de secours pour les classes de CM1-CM2 et CM2 (26/04).
- Projet « découverte de l'Australie » : intervention en anglais sur 7 séances de deux Australiens sur leur culture et leur civilisation pour la classe de CM2 au mois de mai.
- Intervention don du sang pour tous les élèves de CM2 (04/05).
- Découverte de contes pour les classes de CE2, CM1, CM1-CM2, CM2 à la salle des fêtes (07/05).
- Concours écriture (bibliothèque de Givry) : classes CM1-CM2 et CM2 avec une remise de prix à venir.
- Sortie aux grottes préhistoriques d'Azé et au château médiéval de Brancion pour les classes de CP-CE1 et CE1-CE2 (18/06)

- Spectacle fête de l'école : 23/06
- Sortie planétarium à Vaulx en Velin pour les classes de CE2 et CM1 (25/06)
- Sortie à Dijon avec le parcours de la Chouette pour les classes de CM1-CM2 et CM2 (26/06).
- Sortie centre équestre de Saint Désert classe de CE2 : 28/06
- Projet « équitation » à Saint Désert : 4 séances classe de CM1-CM2 au mois de juin.
- Sortie course d'orientation et grimpe dans les arbres sur le site de Givry : classe de CP et tous les élèves de grande section de l'école maternelle 28/06.
- Poursuite du projet « randonnées » pour les classes de CP, CE2, CM1, CM1-CM2 et CM2.
- Poursuite du Projet Musique « Vire-langues » pour les classes de CP, CE2, CM1, CM2 et du projet Musique « Comptines pas à pas » pour les classes de CP-CE1 et CE1-CE2 avec les intervenants du conservatoire M.Bonnier et Mme Rudant.
- Remerciements auprès de la municipalité pour la mise à disposition des salles et remerciements pour les intervenants cités ci-dessus pour leur implication.

Liaisons GS/ CP :

- rencontre MS-GS et CP-CE1 autour de la lecture, du jeu dansé avec le parachute et des crêpes (02/03).
- randonnée : classes de MS-GS, CP, CP-CE1, CE1. (11/06).
- échange GS/CP : accueil à l'école élémentaire des futurs CP (02/07).

Liaison CM2/ 6ème

- concours kangourou des mathématiques de tous les élèves de CM2 avec le collège (mars)
- Course « marathon » avec le collège des élèves de CM2 (30/03)
- Intervention de différents professeurs du collège :
 - Mme Dangmann, professeur d'Allemand
 - Mme Auboeuf, professeur de Mathématiques
 - M. Garneret, professeur de Musique : classe voix (28/05).

Remarques :

- Les représentants de parents apprécient le nombre conséquent de sorties.
 - cette année, l'équipe enseignante déplore des sorties randonnées très perturbées voire annulées pour cause de mauvais temps. Les objectifs ne sont pas atteints cette année dans les divers apprentissages : lecture de cartes, utilisation de la boussole...
- Les randonnées ont souvent été modifiées le jour même en fonction de la météo.

5- Travaux à l'école, aménagements et équipements :

- Travaux et aménagements :

Mme Amendola remercie les services municipaux intervenant régulièrement à l'école pour de petits travaux. Elle remercie également Mme Rémiré, référente « travaux » sur l'école, toujours très réactive et efficace dans les demandes.

Suite au chiffrage des demandes de travaux et d'aménagements souhaités par l'école, la liste a été réactualisée :

Les enseignants ont dû faire des choix en fonction des priorités, du coût des demandes évoquées dans le dernier conseil d'école (retrait de la sonnerie automatique et du mobilier salle 1).

Durant l'année 2018 :

- changement des volets salle 10 pour la sécurité du bâtiment
- réhabilitation salle 9 en salle de classe (salle 8 trop petite au vu de l'augmentation des effectifs)
- point d'eau chaude rez-de-chaussée et mise en place d'eau tempérée sur les couloirs au rez-de-chaussée et 1^{er} étage
- achats de mobiliers : en salle 2 (armoire / tables écoliers et chaises)
- achats tableaux type Velledas salles 1 et 5 selon le choix des enseignants pour une meilleure utilisation des vidéoprojecteurs.
- aide au projet fresque pour égayer le préau (Artiste Keith Haring)

Mme Amendola remercie Mme Le Maire pour la validation de ces demandes.

Mme Amendola a eu confirmation par Mme Girard (Directrice Générale des services) de la prise en charge des transports piscine pour l'année prochaine.

6 - Coopérative scolaire : Affiliation (OCCE : Office Central de la Coopération à l'Ecole)

Remerciements aux parents pour leur cotisation et à l'association des P'tits Givrotins, pour leur investissement et manifestations de l'année.

Pour rappel les dons de l'Association permettent chaque année de mener à bien les projets de l'école, principalement au niveau des séjours courts.

Cette année, l'école avec la reconduction de la subvention « sorties scolaires » de la municipalité et la participation des familles a pu organiser les sorties de fin d'année et les projets divers sans utiliser l'enveloppe des 3000 euros de l'association. Elle sera utilisée pour les séjours courts de l'année prochaine, ces derniers étant très coûteux.

Remerciements également aux parents pour leur disponibilité afin d'encadrer les différentes activités proposées par les classes, durant l'année.

Comptes de la Coopérative scolaire :

Mme Amendola évoque les comptes de la coopérative scolaire, mais précise que cette présentation est provisoire, les comptes étant clôturés fin août. En septembre, un parent élu, consultera et validera les comptes avec d'autres enseignants.

Au 12/06/2018 : Total provisoire : 7540.36 euros

Crédit Agricole..... 7398.79

Caisse 141.57

Dont 3000 euros de l'association des P'tits Givrotins de juin 2017.

→ Points sans réponse, évoqués par les représentants de parents d'élèves en fin de conseil, en dehors de l'ordre du jour :

- Le transport des deux lignes de l'école, notamment celle de Poncey seront-elles maintenues en 2018-2019 ?

- Les effectifs augmentent en 2018-2019, quelles seront les conditions d'accueil des élèves au restaurant scolaire ?

Les représentants de parents écriront aux instances concernées pour obtenir une réponse rapidement.

La séance est levée à 19h30 et se clôture par un apéritif convivial offert par les représentants de parents et les enseignants.

Le compte rendu sera affiché au panneau d'affichage, mis en ligne sur le blog de l'école (<http://ecolelucieaubrac-givry71.eklablog.com/>, via l'onglet « Conseils d'Ecole »). Il pourra également être consulté à l'école.

Secrétaires de séance : Mme Du Gardin.

La Directrice, Mme AMENDOLA.